



Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières

78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955

Note de mobilité

SG/SRH/SDMEC/2016-87

03/02/2016

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 7

Objet : Appel à candidatures : 7 postes dans le 2ème cercle.

Plusieurs postes (catégorie A/A+) sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

Agence Nationale de Sécurité Sanitaire Alimentation, Environnement, Travail (ANSES) :

1 poste d'adjoint(e) au chef d'unité adjoint toxicologie (catégorie A+ ou agent contractuel) à MAISONS-ALFORT (94).

1 poste de chef(fe) de l'unité pesticides et biotoxines marines (catégorie A+ ou agent contractuel) à MAISONS-ALFORT (94).

Agence de Services et de Paiement (ASP) :

1 poste de directeur(rice) régional(e) (catégorie A) à LE LAMENTIN (Martinique).

1 poste de directeur(rice) régional(e) (catégorie A) à SAINTE CLOTILDE (La Réunion).

1 poste de chef(fe) du service agriculture, développement rural (catégorie A) à CHASSENEUIL (86).

Parc National des Cévennes :

1 poste de chargé(e) de mission architecture et travaux au sein du service développement durable (catégorie A) à FLORAC (48).

Parc National du Mercantour :

1 poste de chef(fe) de service sensibilisation et valorisation du territoire (catégorie A/A+ ou agent contractuel) à NICE (06).

L'adjoint à la sous-directrice mobilité, emplois et carrières

Signé : Patrice CHAZAL

| | |
|--------------------|---|
| Poste à pourvoir | Adjoint au chef d'unité adjoint Toxicologie (H/F) |
| Catégorie d'emploi | Agent contractuel de catégorie 1 ou agent titulaire de catégorie A+ |
| Type de contrat | Contrat à durée indéterminée de droit public |
| Localisation | Maisons Alfort (94) |
| Prise de fonction | Dès que possible |
| Rémunération | <i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i> |

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse Direction de l'évaluation des produits réglementés, (DEPR)
Unité Evaluation Toxicologie des Produits Réglementés

Missions / contexte La DEPR a en charge l'évaluation scientifique, des substances et produits phytopharmaceutiques et biocides, des matières fertilisantes et supports de cultures, dans le cadre des autorisations de mise sur le marché. La DEPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel à ses comités d'experts spécialisés dédiés, aux groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence. La DEPR intervient également dans son domaine de compétence en réponse aux saisines adressées à l'agence et pilote des études de recherche et développement dédiées à l'amélioration des méthodologies d'évaluation des risques.

L'Unité Evaluation Toxicologie des Produits Réglementés est chargée de l'évaluation des risques pour l'homme des substances actives phytopharmaceutiques et biocides lors de leur demande d'approbation au niveau européen, ainsi que des produits phytopharmaceutiques, biocides et matières fertilisantes et supports de cultures dans le cadre des autorisations de mise sur le marché.

L'équipe est composée de 23 agents.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef d'unité, l'adjoint au chef d'unité assure l'évaluation scientifique des produits dans le domaine de la toxicologie, ainsi que l'évaluation des substances actives au niveau européen. Il assure la validation des dossiers et participe au contrôle de la cohérence de l'expertise scientifique conduite par l'Unité et aux échanges avec les collectifs d'experts, dans le respect des procédures de l'Agence. Il contribue à la planification de la charge de travail au sein de l'Unité. Il représente l'Agence dans les réunions scientifiques relatives à l'évaluation des risques au niveau européen. Il assure la suppléance du Chef d'unité sur ses missions de management d'équipe et de supervision de l'activité de l'unité.

Activités

- Evaluer dans le temps imparti les données incluses dans les dossiers déposés dans le cadre des procédures européennes, zonales et nationales pour les approbations de substances actives et les demandes d'AMM.
- Analyser et critiquer les données proposées en fonction de l'état actuel des connaissances scientifiques et des documents guides européens existants et établir sur cette base un rapport de synthèse en français ou en anglais dans le domaine de compétence concerné.
- Valider des évaluations réalisées dans l'Unité et contribuer à la préparation des conclusions de l'évaluation.
- Contribuer à la planification des travaux d'évaluation pris en charge par l'Unité
- S'assurer de la mise en œuvre des procédures et référentiels qualité
- Participer aux évolutions scientifiques et réglementaires définies au niveau européen.
- Suppléer le chef d'unité dans les réunions techniques internes ou externes sur la partie toxicologie des évaluations.
- Optimiser les ressources de l'unité

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : BAC + 5 à BAC+ 8 MASTER II, DEA ou diplômes d'ingénieur en toxicologie, Pharmacien, Vétérinaire.

Expériences similaires

- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la toxicologie des produits chimiques, phytopharmaceutiques ou biocides.
- Une expérience en management d'équipe serait appréciée

Compétences

- Esprit critique, rigueur, sens de l'organisation, respect des délais.
- Capacité à travailler en commun, facilité de contact et d'intégration au sein d'une équipe.
- Capacité à travailler de façon autonome à partir d'instructions portant sur des objectifs précis.
- Bonne connaissance pratique et réglementaire dans le domaine exercé.
- Communiquer couramment en anglais scientifique et technique.
- Pratique de la bureautique courante (traitement de texte et de données, tableur).
- Aptitudes au management d'équipe

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 19 février 2016

Renseignements sur le poste : Thierry Mercier (thierry.mercier@anses.fr) **Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2016-009 à :**

recrutement@anses.fr)

| | |
|--------------------|--|
| Poste à pourvoir | Chef de l'unité Pesticides et biotoxines marines (H/F) |
| Catégorie d'emploi | Agent titulaire de catégorie A+ ou agent contractuel de catégorie 1 |
| Type de contrat | Contrat à durée indéterminée de droit public, détachement, affectation |
| Localisation | Maisons-Alfort (94) |
| Prise de fonction | Dès que possible |
| Rémunération | selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire. |

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.

Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Laboratoire de Sécurité des Aliments, site de Maisons-Alfort
Département Contaminants Chimiques des Aliments

Le laboratoire de sécurité des aliments, site de Maisons-Alfort, intervient sur les dangers biologiques et chimiques pouvant affecter la sécurité sanitaire des aliments. Il participe, dans son domaine d'intervention, à l'accomplissement des missions de référence, de recherche, d'expertise, de surveillance, de veille scientifique et technique de l'Agence. Le département contaminants chimiques des aliments comprend l'unité « Eléments traces métalliques et minéraux » et l'unité « Pesticides et Biotoxines Marines », en charge de quatre mandats nationaux de référence (LNR). Ses missions sont de développer ses compétences afin de concevoir de nouvelles stratégies analytiques, de nouvelles approches méthodologiques innovantes pour la détection, la quantification et la caractérisation des différents dangers chimiques.

Missions / contexte

L'unité Pesticides et biotoxines marines exerce ses compétences dans le domaine des contaminants organiques et des toxines, avec une double mission d'activités de recherche et d'activités d'appui scientifiques et techniques pour la direction Générale de l'Alimentation (DGAI). L'unité possède trois mandats de LNR sur les thématiques suivantes : résidus de pesticides dans les denrées alimentaires d'origine animale, résidus de pesticides par méthode monorésidus dans l'ensemble des matrices alimentaires et biotoxines marines. Les projets de recherche s'inscrivent dans le renforcement et l'extension de l'expertise de l'unité dans ses domaines d'activités. L'unité est composée de 18 agents et dispose d'une plateforme analytique comprenant des systèmes de chromatographie liquide/gazeuse couplés à la spectrométrie de masse (LC-MS/MS QQQ, LC-Q/TOF, LC-Q/trap, GC-MS/MS...).

DESCRIPTION DU POSTE

- Missions** Sous l'autorité hiérarchique du Chef de département, le Chef d'unité sera en charge des activités ci-après au sein de l'unité Pesticides et biotoxines marines :
- Assurer des fonctions de représentation institutionnelle dans son champ de compétences, au niveau national et international,
 - Encadrer le personnel permanent et temporaire de l'unité (gestion des absences, formation, recrutement, primes, promotion, ...)
 - Manager l'unité (pilotage, communication...) et définir les objectifs, suivre et rendre compte des résultats
 - Développer, soumettre à divers appels d'offre nationaux et internationaux et conduire des projets de recherches scientifiques sur les thématiques retenues dans les orientations de recherche et développement de l'unité,
- Activités**
- Rechercher et renforcer des partenariats scientifiques pertinents, au niveau national et international,
 - Contribuer à la valorisation des protocoles développés et des résultats scientifiques obtenus dans le cadre de publications scientifiques à comité de lecture, de rapports, posters, présentations à des séminaires nationaux et internationaux ou lors de réunions publiques,
 - Assurer une veille scientifique dans ce domaine,
 - Gérer les ressources allouées à l'unité pour la réalisation de ses missions (moyens humains et budgétaires),
 - Participer à l'élaboration de documents qualifiés et au maintien de paramètres accrédités et à l'extension des portées COFRAC,
 - Contribuer aux groupes d'expertises scientifiques nationaux ou internationaux dans des domaines en lien avec les thématiques de l'unité.

Conditions particulières Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : BAC +5 à BAC + 8 en physicochimie analytique, chimie
Une HDR serait un plus

Expériences similaires

De plus de 8 ans :

- En laboratoire dans le domaine des contaminants organiques et/ou biotoxines
- En management d'équipe
- En conduite de projets scientifiques au niveau national et/ou européen
- En rédaction de publications et de rapports scientifiques

Compétences

- Connaissances confirmées en analyse de résidus de pesticides ou de biotoxines marine par des techniques de spectrométrie de masse de pointe
- Compétences managériales avérées
- Compétences en conduite de projet, en développement de partenariat et animation de groupes.
- Capacités rédactionnelles avérées et aptitudes à la communication orale
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Maîtrise de l'anglais scientifique (communication écrite et orale)
- Capacité à savoir présenter et à défendre ses projets, à organiser et à conduire des réunions (anglais et français), à valoriser le travail de l'unité
- Sensibilité à la politique d'assurance qualité et aux règles d'hygiène et de sécurité au laboratoire
- Maîtrise de l'outil informatique (pack office, pro logiciels, logiciels)
- Connaissances statistiques en traitements de données.

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 19 février 2016

Renseignements sur le poste : thierry.guerin@anses.fr, chef du département contaminants chimiques des aliments

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2016-012 à : recrutement@anses.fr)

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

**Agence de Services et de Paiement
Direction régionale de Martinique
7, immeuble Exodom - Zone de Manhity – 97232 LE LAMENTIN**

Directeur(rice) régional(e)

| | |
|--|---|
| N° du poste : F4778 | |
| Catégorie : A | |
| Cotation parcours professionnel postes catégorie A : en cours | Cotation part fonction PFR : 5 |
| Poste vacant / SREPES | |
| Présentation de l'environnement professionnel | <p>Dans une dynamique de développement du territoire basée sur la compétence des acteurs, la Direction régionale (DR) de la Martinique, composée d'une vingtaine d'agents, intervient dans le secteur de la formation professionnelle et assure par ailleurs la fluidité des diverses aides à l'emploi, à la création d'entreprise, en mettant à disposition ces crédits, avec sécurité, promptitude et transparence.</p> <p>La DR intervient également dans un secteur à préserver car à forte valeur culturelle, économique et sociale : l'agriculture, le développement rural, l'environnement, l'aménagement du territoire et la pêche.</p> <p>Le poste est directement placé sous l'autorité du président directeur général.</p> |
| Objectifs du poste | Le ou la titulaire de la fonction assure par délégation du président directeur général de l'ASP, la direction technique, administrative et financière de ladirection régionale. |
| Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter | <p>Il ou elle supervise les trois missions principales de la direction régionale :</p> <p>Assurer le versement des aides dans les secteurs de l'agriculture, de la formation professionnelle et de l'emploi.</p> <p>Mettre en œuvre les contrôles sur place.</p> <p>Animer en lien avec les partenaires locaux la politique d'installation, collaborer à la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et pré-instruire les dossiers y afférents.</p> <p>Dans le cadre des politiques européennes, nationales ou locales que l'ASP met en œuvre et compte tenu des directives générales qu'il ou elle reçoit, le (la)directeur(rice) régional(e) est responsable de l'organisation et du bon fonctionnement de son site. A ce titre, il ou elle a autorité sur l'ensemble du personnel de la DR, gère le budget de la DR et représente l'ASP à l'occasion des réunions, des négociations ou manifestations auxquelles il ou elle participe.</p> <p>Il ou elle est responsable de l'engagement et de la liquidation des dépenses relatives aux actions d'intervention.</p> <p>Il ou elle rend compte à la direction générale de l'exécution de l'ensemble des missions de sa délégation régionale et participe à la définition de la stratégie de l'établissement.</p> <p>Il ou elle participe ou dirige, en tant que de besoin, tout groupe de travail mis en place au niveau de l'ensemble de l'établissement ou en externe.</p> |
| Champ relationnel du poste | La direction générale, toutes les directions et délégations régionales, les services centraux et déconcentrés de l'Etat, les partenaires (collectivités, organisations socio-professionnelles...). |
| Compétences liées au poste | Savoirs : |
| | <p>Politiques publiques (emploi, formation, agriculture, pêche...) ;</p> <p>Fonctionnement des institutions publiques nationales et européennes ainsi que des collectivités locales ;</p> <p>Management public ;</p> <p>Gestion budgétaire et comptable.</p> |
| | Savoir-faire : |
| | <p>Conduire des projets ;</p> <p>Négocier avec des partenaires variés ;</p> <p>Communiquer et s'exprimer en public ;</p> <p>Manager et évaluer une équipe.</p> |
| Personnes à contacter | <p>Stéphane Le Moing, Président-directeur général de l'ASP,</p> <p>François Projetti, Directeur général délégué,</p> <p>Olivier Lacombe, Directeur des ressources humaines - Tél. : 05.55.12.00.53 - : olivier.lacombe@asp-public.fr</p> |

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

**Agence de Services et de Paiement - Direction Régionale de La Réunion
190, rue des Deux Canons – 97490 STE CLOTILDE CEDEX**

Directeur(rice) régional(e)

| | |
|--|--|
| N° du poste : F4779 | |
| Catégorie : A – A + | |
| Cotation parcours professionnel postes catégorie A : en cours | Cotation part fonction PFR : 5 |
| Poste vacant | |
| Présentation de l'environnement professionnel | L'ASP intervient pour le MAAF dans le domaine de la modernisation des exploitations, de politique d'installation de jeunes agriculteurs et de remise en valeur des terres agricoles. La direction régionale de La Réunion, composée d'une cinquantaine d'agents, dispose de compétences essentielles en termes de gestion et de paiement dans les domaines agricoles et de l'emploi et de la formation professionnelle. Le poste est directement placé sous l'autorité du Président directeur général. |
| Objectifs du poste | Le ou la titulaire de la fonction assure par délégation du président directeur général de l'ASP, la direction technique, administrative et financière de la direction régionale. |
| Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter | <p>Il ou elle supervise les trois missions principales de la Délégation régionale :</p> <ul style="list-style-type: none"> *Assurer le versement des aides dans les secteurs de l'agriculture, de la formation professionnelle et de l'emploi et la gestion de conventions et marchés avec les collectivités locales ; *Mettre en œuvre les contrôles sur place ; *Animer en lien avec les partenaires locaux la politique d'installation, collaborer à la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et pré-instruire les dossiers y afférents. <p>Dans le cadre des politiques européennes, nationales ou locales que l'ASP met en œuvre et compte tenu des directives générales qu'il ou elle reçoit, le ou la directeur(trice) régional(e) est responsable de l'organisation et du bon fonctionnement de son unité. A ce titre, il ou elle a autorité sur l'ensemble du personnel de la DR, il ou elle gère le budget de la DR et représente l'ASP à l'occasion des réunions ou négociations ou manifestations auxquelles il ou elle participe.</p> <p>Il ou elle est responsable de l'engagement et de la liquidation des dépenses relatives aux actions d'intervention.</p> <p>Il ou elle rend compte à la direction générale de l'exécution de l'ensemble des missions de sa délégation régionale et participe à la définition de la stratégie de l'établissement.</p> <p>Il ou elle participe ou dirige, en tant que de besoin, tout groupe de travail mis en place au niveau de l'ensemble de l'établissement ou en externe.</p> |
| Champ relationnel du poste | La direction générale, toutes les directions et directions régionales, les services centraux et déconcentrés de l'Etat, les partenaires (collectivités, organisations socio-professionnelles...). |
| Compétences liées au poste | Savoirs : |
| | <p>Politiques publiques (emploi, formation, agriculture, pêche...) ; Fonctionnement des institutions publiques nationales et européennes ainsi que des collectivités locales ; Management public ; Gestion budgétaire et comptable.</p> |
| Personnes à contacter | Savoir-faire : |
| | <p>Conduire des projets ; Négocier avec des partenaires variés ; Communiquer et s'exprimer en public ; Manager et évaluer une équipe.</p> |
| | <p>François PROJETTI, Directeur général délégué – Tél. : 05.55.12.00.11 – francois.projetti@asp-public.fr Vincent CLAUDON, secrétaire général – Tél. : 05.55.12.00.27 – vincent.claudon@asp-public.fr Olivier LACOMBE, DRH – Tél. : 05.55.12.00.53 – olivier.lacombe@asp-public.fr</p> |

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

**Agence de Services et de Paiement
Direction Régionale Aquitaine Limousin Poitou-Charentes
Site de Poitiers**

Teleport 1- @ 5 Avenue du Tour de France BP 20231 86963 Futuroscope – Chasseneuil cedex

Chef(fe) du service agriculture, développement rural

| | | |
|--|---|---|
| N° du poste ASP : F4789 | | |
| Catégorie : A (filiales administrative ou technique) | | |
| Cotation parcours professionnel en cours | Cotation part fonction PFR : 3,5 | |
| Poste Vacant | | |
| Présentation de l'environnement professionnel | L'Agence de services et de paiement est un organisme payeur et un opérateur public contribuant à la mise en œuvre de politiques publiques européennes nationales et locales. La Direction Régionale est composée de trois sites basés à Bordeaux, Limoges et Poitiers, regroupant un peu plus de 200 agents répartis en 13 services. | |
| Objectifs du poste | Placé sous l'autorité du Directeur régional délégué responsable des questions agricoles, de développement rural, et de la pêche en Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, le (la) titulaire assure le pilotage du service chargé du traitement des aides agricoles, du développement rural (contrôlabilité, instrumentation, mise en œuvre, paiement, contrôles administratifs,...). Il (elle) encadre une équipe composée de 5 à 6 agents du site de Poitiers. Le service sera notamment chargé de la mise en œuvre, du suivi et du paiement des aides du Programme de Développement Rural Poitou-Charentes. Le (la) titulaire du poste évolue dans un environnement impliquant de multiples acteurs (services de la Région en tant qu'autorité de gestion ou organisme intermédiaire, services de l'Etat, collectivités locales, élus, Agences de l'eau, Groupes d'action locale,...). Le (la) responsable de ce service participe au pilotage de la DR au sein de l'équipe de direction et appuie le directeur régional délégué lors des réunions avec les partenaires de la DR. | |
| Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter | Mettre en œuvre et assurer le suivi des dispositifs dont il (elle) a la responsabilité, rendre compte au Directeur régional délégué et proposer les améliorations envisageables. Encadrer les agents du service et participer au fonctionnement général de la DR et à la définition de la stratégie locale. Assurer l'organisation opérationnelle du service et adapter l'affectation des agents en fonction de l'activité. Piloter et manager l'équipe (recrutement, animation, évaluation...). Respecter les engagements contractuels du service. Assurer, en lien avec le Directeur Régional Délégué, le relationnel avec les partenaires internes et externes. Suivre les opérations d'instruction et de liquidation des dépenses, appliquer les directives qualité/sécurité et du contrôle interne dans le service. Alimenter et analyser les tableaux de bord de l'activité et les résultats du service. Collaborer à des groupes de travail internes et externes et animer des réunions. | |
| Champ relationnel du poste | En interne DR, avec les différents agents de son équipe et les autres chefs de services de la DR, les responsables de la DR dont le Directeur régional délégué en charge du domaine et le Directeur régional. Avec le Siège de l'ASP, la Direction métier du siège de l'ASP en charge des mesures dont il (elle) a la responsabilité, la Direction Financière pour le suivi des conventions et la Direction de l'organisation et de la Performance. En externe, le chef de service est en relation avec la DRAAF, la Région, les DDT (M), les responsables professionnels agricoles, les structures de développement local. | |
| Compétences liées au poste | Savoirs : | Savoir-faire : |
| | Connaissance de l'environnement de l'ASP et de son fonctionnement ; Très bonne connaissance des dispositifs agricoles gérés par l'ASP ; Connaissance du milieu agricole. | Compétences managériales affirmées ; Capacités au dialogue, à la négociation et à la communication ; Sens de l'initiative et de l'autonomie ; Esprit de synthèse ; Savoir rendre compte, déléguer ; Anticiper les difficultés et alerter la Direction ; Maîtrise des techniques de communication écrite et orale. |
| Personnes à contacter | Jean-Marc BIDALET, Délégué Régional Aquitaine, Préfigurateur de la Direction Régionale Aquitaine Limousin Poitou-Charentes – Tél. : 05.56.01.50.51 jean-marc.bidalet@asp-public.fr Olivier LACOMBE, Directeur des Ressources Humaines - Tél. : 05.55.12.00.53 olivier.lacombe@asp-public.fr | |



Appel à candidature réservé aux fonctionnaires

Chargé(e) de mission Architecture et travaux au sein du Service développement durable

Poste de catégorie A, basé à Florac (48), ouvert à compter du 1^{er} septembre 2016

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 2 700 km² avec un cœur protégé avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 110 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui va faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

Le Parc national abrite une population de plus de 63 500 habitants. Leur répartition sur ses 127 communes est contrastée : zones rurales à faible densité d'une part, secteurs sous influence urbaine d'autre part. Implanté dans une région peu peuplée et soumise pendant plus d'un siècle à un exode intense, le Parc connaît désormais une dynamique migratoire positive, amorcée dans les années 90.

Le cœur abrite environ 700 habitants permanents, population qui triple en période estivale sur 55 communes. Il compte 250 lieux-dits habités, plus 50 restaurables et plus d'un millier de bâtiments traditionnels d'origine agricole, certains en usage, la plupart abandonnés. Ce patrimoine exceptionnel, typique d'une longue tradition agricole du sud Lozère et des Cévennes gardoises, a été principalement façonné à partir de trois roches : le granite, le schiste et le calcaire.

Le patrimoine architectural du Parc national est protégé par une réglementation unique en France : d'une part le décret du Parc national qui fixe, notamment, le régime d'autorisation de restauration, de construction et de travaux dans le cœur du parc ; d'autre part des modalités de préconisations architecturales et paysagères. Ces « règles d'esthétiques ou art de bâtir dans le cœur » explicitent les volumes et les formes à préserver ou imiter, les matériaux à utiliser, la manière d'implanter les ouvrages linéaires ou ponctuels tels que les routes et les chemins agricoles ou forestiers, les antennes téléphoniques, etc.

L'objectif de cette réglementation est double : faire en sorte que les bâtiments restaurés conservent leur aspect originel et que les ouvrages divers préservent le caractère du paysage. L'un des enjeux des années à venir est de poursuivre la préservation de ce bâti remarquable tout en l'adaptant à deux exigences de la vie moderne : le confort et l'économie d'énergie.

Positionnement du poste au sein de l'établissement

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation.

Il est présent à Florac (siège) et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles.

Le poste de Chargé de mission Architecture et Travaux est à pourvoir au sein du pôle Architecture-Urbanisme-Paysage du service Développement durable.

Le **service Développement durable** comprend trois pôles : Forêt / Agri-environnement / Architecture-Urbanisme-Paysage et rassemble 18 personnes dont 8 affectés à des massifs.

Il est chargé notamment de :

- la politique en matière d'eau,
- la politique en matière de chasse, de pêche et de cueillette,
- la politique agri-environnementale, notamment l'agropastoralisme (Pôle Agri-environnement),
- la politique forestière du parc (Pôle Forêt),
- la politique architecturale du parc (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- la politique en matière d'urbanisme (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- la politique de préservation des paysages (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- les travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- l'instruction et le suivi des demandes d'autorisation dans tous ces domaines.

Le **pôle Architecture-Urbanisme-Paysage** est chargé de la définition et la mise en œuvre de la politique architecturale et urbaine et de la préservation des paysages. Il gère également les travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc.

Piloté par le chef de pôle, il rassemble deux architectes, un chargé de mission Urbanisme et Paysage, un technicien gestion du patrimoine de l'établissement.

Dans son domaine, il est notamment chargé de :

- l'application de la réglementation en cœur de parc,
- des missions d'ingénierie en externe,
- des missions d'ingénierie en interne.

Missions

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de pôle Aménagement et Travaux, le chargé de mission Architecture et Travaux est affecté à deux des 4 massifs du Parc national.

Sur l'ensemble du territoire il est chargé des dossiers relatifs aux filières « construction en pierre calcaire » et « lauze calcaire ». Cela implique en particulier :

- l'animation de groupes interprofessionnels pour soutenir la structuration des filières
- le pilotage des actions initiées par le Parc national en la matière (recherche sur les techniques d'extraction, sur les garanties des matériaux, définition et obtention des référentiels techniques...)
- le suivi administratif, technique et financier des dossiers

Il est chargé sur chaque massif, sous le contrôle du chef de pôle :

- de l'instruction administrative des demandes de travaux dans le cœur du Parc national : surveillance des délais, rédaction des synthèses des avis des services pour les référents du conseil scientifique du PNC, conseils et suivis techniques avec les pétitionnaires...,
- de la rédaction des arrêtés et avis conformes à la signature du directeur de l'établissement,
- d'assurer le suivi des travaux et éventuellement les démarches de police administrative.

Deux domaines complémentaires mais différents sont concernés :

- l'architecture et le bâti (BT) : relevant en grande partie de l'administration du droit des sols (ADS) des codes de l'urbanisme et de la construction et de l'environnement,
- les infrastructures (travaux publics - TP) : routes et chemins, adductions d'eau potable, réseaux secs de téléphonies et d'électricité...

Sur l'ingénierie externe, il apportera son soutien au chef du pôle sur les dossiers concernant :

- la mise en valeur du patrimoine culturel bâti et paysager : contrôle, instruction, conseils techniques et suivi des demandes de subventions ; animation de la commission architecture et paysages du Parc national ; relation avec milieux interprofessionnels, bâtiments de France...
- le conseil aux collectivités et associations en matière d'urbanisme, d'architecture, de constructions, d'animations de filière...

Sur l'ingénierie interne, il sera selon ses compétences un appui au chef du pôle et au technicien gestion du patrimoine de l'établissement sur :

- la gestion courante des propriétés de l'établissement sur ses massifs qui garantit leur bon état et fait réaliser tous travaux nécessaires à la sauvegarde de celui-ci ;
- le suivi des grands programmes de travaux de l'établissement.

Pour mener à bien ses missions :

- il participe en tant que de besoin aux réunions du service Développement durable dans un but de coordination et de mise en cohérence des interventions.
- il participe aux réunions de massif animées par le délégué territorial (1 à 2 tous les mois par massif).
- il travaille en étroite collaboration avec les autres agents des deux massifs et veille à la bonne circulation des informations.
- il veille à assurer un contact régulier avec les habitants et les partenaires dans son territoire d'intervention.

Sur sollicitation des délégués territoriaux ou techniciens des deux massifs et dans un volant de jours négociés avec son chef de pôle, il participe à :

- des programmes d'acquisition de données ;
- des animations pédagogiques ;
- des actions menées par le parc dans d'autres domaines que l'aménagement et les travaux.

Poste en résidence administrative à Florac, avec une composante forte de terrain, d'autonomie, de capacité décisionnelle, de conception spatiale et technique, de suivi de chantier.

Compétences recherchées

- Connaissance du droit de l'urbanisme et de l'administration du droit des sols,
- Bonnes connaissances de l'architecture rurale et de la construction en général,
- Compétences en ingénierie (matériaux, structure, thermique),
- Connaissance des filières pierres et lauzes calcaires (matériaux, extraction, taille, pose...),
- Expérience concrète de chantiers et de gestion d'équipes de travaux,
- Connaissances dans le domaine de l'environnement et de la protection de la nature,
- Capacité à gérer, suivre et coordonner des projets complexes,
- Expérience dans le domaine des montages de projets financiers (notamment européens),
- Maîtrise des logiciels informatiques de bureautique et de dessins (type Archicad),
- Bonne connaissance du monde rural notamment des activités agro-pastorales,
- Goût du contact, aisance relationnelle et de la négociation,
- Bonnes capacités rédactionnelles et aptitude au travail en équipe,
- Grande rigueur dans l'organisation et esprit d'initiative et de créativité.

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation souhaité

- Architecte DPLG, avec ou sans la licence d'exercice,
- Expérience professionnelle de 3 ans minimum,
- Titulaire de catégorie A de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale, par voie de détachement ou de mutation.
- Permis de conduire B.

Disponibilité

Recrutement à compter du 1^{er} septembre 2016.

Modalités de dépôt des candidatures

Adresser, **avant le 15 mars 2016** une lettre de motivation, un curriculum vitae et un dossier technique personnel (« book ») à :

Madame la Secrétaire générale du Parc national des Cévennes
6 bis place du palais
48400 FLORAC

Ou

par courriel avec accusé de réception à l'adresse suivante : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale du Parc national des Cévennes
04 66 49 53 28- celine.billault@cevennes-parcnational.fr

Ou M. Grégoire GAUTIER, chef du service Développement durable
04 66 49 53 69 - gregoire.gautier@cevennes-parcnational.fr

Les auditions des candidats sélectionnés auront lieu début avril.



Appel à candidature d'un(e)

Chef de service Sensibilisation et Valorisation du Territoire

Poste à plein temps de catégorie A /A+, ouvert aux fonctionnaires et par mesure dérogatoire aux contractuels de niveau équivalent.

Il est à pourvoir le plus tôt possible et au plus tard le 1er juillet 2016

La date limite de réception des candidatures par le Parc national est fixée au 13 mars 2016

Rattachement : Service « Sensibilisation et Valorisation du Territoire » (SVT) ;

Résidence administrative : Nice ;

Principaux interlocuteurs internes : ensemble de l'établissement ;

Principaux interlocuteurs externes : collectivités, partenaires institutionnels, associations, fédérations et acteurs socio-économiques du territoire, presse et médias, Parcs Nationaux de France et les autres parcs nationaux, prestataires...

Contexte :

Le Parc national du Mercantour est géré par un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous tutelle du ministère de l'Écologie. Ses 80 agents sont répartis au siège (30 personnes – direction et 3 services) et sur le terrain (50 personnes - 5 services territoriaux). Son budget annuel est de l'ordre de 6,5 millions d'euros en fonctionnement et investissement (subvention du Ministère de l'Écologie principalement).

***La Charte du Parc est un document structurant pour son action.** Sa mise en œuvre repose notamment sur la nécessité de répondre aux attentes des communes et des partenaires en matière de développement durable au travers des conventions d'application ou des contrats de partenariats passés avec eux. Cette ambition engage résolument l'Établissement dans une démarche de valorisation du territoire, principalement de l'aire d'adhésion et ce, grâce à l'attractivité du « label » Parc national. Cette valorisation passe en premier lieu par la conduite de projets avec les partenaires et les collectivités, qu'il s'agisse de projets de développement, de sensibilisation ou de mise en valeur du territoire.*

Au delà, la communication est un élément fondamental des missions du Parc national. Elle constitue un levier pour mieux faire connaître les actions conduites par le parc et ses agents dans tous ses champs d'interventions.

Par ailleurs le Parc national du Mercantour est engagé, avec plusieurs partenaires italiens et français, dans une candidature transfrontalière de classement sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, « Les Alpes de la Méditerranée », nécessitant un effort important de communication externe et interne.



. Périmètre de la mission :

Le service SVT, dans le cadre de l'organisation cible validée par le Conseil d'administration, anime une équipe qui assure la visibilité des actions conduites par le Parc national du Mercantour, **dans un contexte de mise en œuvre dynamique de la Charte du Parc**. En cela, le service intervient de manière transversale sur l'ensemble des objectifs ou des orientations de la Charte du Parc et contribue fortement à la faire vivre en lien avec les services territoriaux et le service « Connaissance et Gestion du Patrimoine ».

Le chef du service Sensibilisation et Valorisation du Territoire organise ainsi l'ensemble des missions qui assurent la mise en valeur du territoire du Parc (ses richesses naturelles, culturelles, paysagères, et humaines). Il prend à sa charge la chefferie et la conduite de projets complexes en terme de développement - valorisation et/ou intervient comme appui conseil pour les projets portés par les autres services et notamment les services territoriaux.

Il veille sur les infrastructures d'accueil de l'établissement (600 km de sentiers de randonnée en Cœur, 5 Maisons de Parcs, Points Info...)

Il coordonne l'action du Parc dans les champs suivants : écotourisme, activités de pleine nature et sensibilisation à la nature et à l'environnement (EEDD, animations, édition, boutique...).

Il est responsable de la stratégie, des outils et des supports de communication du Parc. Il prépare l'ensemble des outils ou contenus éditoriaux. Il anime la mission de partenariat (relations extérieures) ainsi que celle, plus transversale, du mécénat, en lien avec les chargés de mission thématiques concernés et la chargé de mission Ingénierie financière, dès lors qu'il s'agit de cofinancements. Il coordonne les actions de communication transfrontalières avec le Parco Naturale Alpi Marittime dans le cadre de leurs relations traditionnelles, de programmes européens ou de la candidature sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Il gère également les fonds iconographiques et les relations avec les médias.

Il est membre du comité de direction de l'établissement. Il participe, en tant que de besoin, aux instances de l'Etablissement (Conseil d'administration, Conseil scientifique, Conseil économique social et culturel (CESC), etc.). Il anime les Commissions « Tourisme, Activités de Pleine Nature et Culture » et « Éducation à l'Environnement et au Développement Durable » du CESC.

Il est à noter que, compte tenu de l'importance du périmètre du poste autour des missions de développement/valorisation, de sensibilisation et de communication et en fonction des champs de compétences du candidat retenu, il pourra être envisagé des adaptations de l'organisation et de la répartition des missions entre celles des services du siège et celles de la direction.

Activités principales du poste :

Pour l'ensemble des missions décrites ci-dessous, le chef de service s'appuie sur une équipe d'environ 8 agents définie dans l'Organisation-cible de l'établissement. Au-delà de la présentation générale du périmètre de la mission, les domaines d'activités du poste sont détaillés ci-dessous :

Organisation du service et management

- Organise le service, assure les aspects administratifs, budgétaires, managériaux et opérationnels de ses actions et de ses personnels.

- Pilote, coordonne et assure le suivi et la bonne réalisation des actions de l'équipe du service dans les champs thématiques qui le concernent (cf. ci-dessous).
- Participe à la vie interne de l'Établissement.
- Propose la stratégie du service selon la feuille de route définie par la direction, la pilote, la décline et organise l'activité du service en fonction.

Communication et information

- Définit et pilote la stratégie de communication du Parc en lien étroit avec la direction.
- Supervise la réalisation des projets de communication dans tous leurs aspects :
 - impulse, développe et coordonne la réalisation des actions et supports de communication en termes de contenus rédactionnels et iconographiques (tout support) ;
 - organise des opérations événementielles ou assure un appui technique à leur réalisation.
- Assure la coordination éditoriale et les validations.
- Met en œuvre et développe les relations avec la presse.
- Met en place les dispositifs de communication de crise.
- Pilote, pour le PNM, la communication propre à la candidature UNESCO et contribue à la définition des objectifs de communication et de promotion transfrontalière avec le Parc Européen.

Mécénat / Partenariat :

- Développe un réseau d'entreprises/mécènes potentiels en lien avec le Parc.
- Recherche des financements auprès de mécènes ou partenaires, en collaboration avec la chargée de mission Ingénierie Financière (Cellule Stratégie Territoriale).
- Assure le lien avec les partenaires du Parc en relation étroite avec la direction et les services concernés.

Conduite de projets complexes et développement/valorisation

- Prend à sa charge le pilotage de projets complexes et transversaux visant à faire vivre la Charte, en lien avec le plan d'actions défini par la direction

Gestion des infrastructures d'accueil :

- Assure le suivi et le pilotage des actions de travaux et d'entretien du réseau des sentiers coordonnés par le technicien sentiers / signalétique.
- Coordonne l'animation du réseau des « Maisons de Parc » (qualité de l'accueil – pilotage des moyens – animation – expositions – éditions – boutiques)

Ecotourisme :

- Favorise le développement d'un réseau d'opérateurs écotouristiques impliqués aux côtés du Parc.
- Assure la coordination de la mise en place de la marque « Esprit Parc National ».
- Développe la notoriété du territoire dans un objectif de promotion des activités de développement durable.

Activités de pleine nature (APN):

- Assure le suivi de la politique des APN (appui au besoin le chargé de mission auprès des opérateurs et partenaires extérieurs).

- S'attache à créer les conditions d'un travail collaboratif avec les représentants des APN autour de l'ambition portée par le parc national dans ce domaine.

Sensibilisation et éducation :

- Favorise le travail éducatif sur des thématiques en lien avec le Parc.
- Appuie la chargée de mission EEDD au besoin.
- S'assure de la mise en œuvre de la stratégie du parc au plan pédagogique.
- Réalise le suivi et au besoin l'appui à la mise en valeur des projets pédagogiques.
-

Compétences et connaissances nécessaires :

- Compétences et expériences avérées dans les champs du développement local et durable des territoires, de l'éducation à l'environnement, de la communication.
- Conduite de projets complexes – chefferie de projets.
- Forte capacité de management.
- Très bonne expression écrite et orale.
- Techniques d'animation (réunions, médiations, partenariat...).
- Connaissance du milieu de l'environnement et des espaces naturels protégés.
- Maîtrise des supports de communication (web, print, média, relations publiques, événementiels, partenariats...) / connaissance de la presse, des médias et des réseaux sociaux / techniques éditoriales (chemin de fer, synopsis, ..)
- Connaissance des financements européens et du mécénat
- Fonctionnement d'un établissement public.
- Maîtrise de la rédaction de cahiers des charges et de conventions – connaissance du code des marchés publics.
- Langues étrangères : Maîtrise de l'anglais. Des notions d'italien seraient un plus.

Expérience attendue : Minimum de 5 ans d'expérience dans au moins deux des champs de compétences du poste (développement – sensibilisation - communication)

Savoir-être attendus :

- Écoute
- Disponibilité
- Réactivité
- Capacité de synthèse
- Capacité d'animation et de conduite de projets complexes
- Dynamisme
- Pédagogie
- Sens de l'organisation, rigueur
- Gestion des priorités
- Curiosité, ouverture d'esprit
- Aptitude au travail en équipe

Candidatures :

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae, fera apparaître la compétence et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés. Elle devra également préciser **la date de disponibilité** du candidat ainsi que **son statut** (fonctionnaire / non fonctionnaire) et **sa rémunération nette mensuelle**.

Les dossiers de candidature seront adressés par courriel le 13 mars au plus tard.

Les candidats présélectionnés sur dossiers seront conviés à présenter leur candidature devant un jury de recrutement le 22 mars 2016 (date prévisionnelle).

Les candidatures sont à adresser à :

M. le directeur du Parc national du Mercantour

christophe.viret@mercantour-parcnational.fr

copie à

laurent.scheyer@mercantour-parcnational.fr

marie-pierre.euzenot-furthauer@mercantour-parcnational.fr

Pour tous renseignements complémentaires, les personnes à contacter sont :

M Christophe VIRET, directeur ou M. Laurent SCHEYER, directeur-adjoint
Tel: 04 93 16 78 81 (secrétariat)

Mme Marie-Pierre EUZENOT-FÜRTHAUER, Secrétaire Générale
Tél. 04 93 16 50 82